

# COMMUNIQUE DE PRESSE



## Résultats annuels 2012

**Saran, le 8 avril 2013** - Aérowatt, producteur d'électricité verte en France, annonce ses résultats annuels au 31 décembre 2012. L'exercice 2012 a notamment été marqué par :

- Une activité éolienne soutenue et des appels d'offres fructueux ;
- Un chiffre d'affaires et un Ebitda en croissance mais une quasi-stabilité du résultat net compte tenu d'éléments non courants ;
- Le rapprochement initié avec la société JMB Energie devant aboutir à une fusion des deux entreprises en 2013.

### **Une activité éolienne soutenue et des appels d'offres fructueux**

#### Mise en service de 3 nouvelles centrales éoliennes

En 2012, Aérowatt a finalisé la construction de trois centrales éoliennes, d'une puissance cumulée brute de 32 MW (21 MW nets) : à Maxent (6 MW) et Balazé (2,3 MW) en Ille-et-Vilaine et La Motelle (24 MW) dans les Ardennes. Le parc de La Motelle, détenu par Aérowatt Energies (co-entreprise entre Aérowatt et la Caisse des Dépôts), a été inauguré le 29 mars 2013 en présence de Delphine Batho, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Malgré l'incertitude sur les tarifs réglementés qui pénalise l'ensemble de la filière (recours en cours d'instruction par la Cour de justice de l'Union Européenne), le Groupe a réussi à mettre en place de nouveaux financements bancaires pour un montant total de 41 M€ dont 34 M€ tirés à fin 2012.

En solaire, à l'exception de la livraison d'une centrale clé en main en intégré au bâti (0,1 MWc), aucune autre centrale n'a été construite au cours de l'exercice.

#### Des appels d'offres fructueux pour Aérowatt

Aérowatt a été sélectionné, en février 2012, pour la construction de 3 centrales éoliennes terrestres en Outre-mer, d'une puissance cumulée brute de 18,5 MW, dans le cadre de l'appel d'offres lancé par le Gouvernement français en novembre 2010. Ces centrales doivent être livrées en mars 2014.

Dans le cadre du nouveau dispositif d'appels d'offres (réalisation et exploitation d'installations de production d'électricité à partir de l'énergie solaire d'une puissance comprise entre 100 et 250 kWc), Aérowatt a été retenu pour la réalisation de 14 centrales photovoltaïques d'une puissance cumulée brute de 2,8 MWc. Leur livraison et mise en service doivent avoir lieu en août 2014.

### **Compte de résultats pénalisé par des éléments non courants**

L'accroissement du parc installé au cours des deux dernières années et de meilleures conditions climatiques en 2012 ont permis une augmentation de 34% du chiffre d'affaires de vente d'énergies (27,7 M€). En intégrant les prestations annexes de construction de centrales pour compte de tiers (en baisse de 71% à 2,0 M€ du fait d'une moindre activité

## COMMUNIQUE DE PRESSE



pour compte de tiers), le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 29,7 M€, en croissance de 8% sur un an.

L'Ebitda 2012 atteint 18,1 M€ (+35%) et le résultat d'exploitation s'élève à 6,9 M€ (+33%). Ce résultat intègre une augmentation des provisions sur les projets en développement présentant des incertitudes quant à leur issue (0,9 M€) dans le cadre de l'harmonisation des méthodes comptables avec JMB Energie. Après prise en compte des frais financiers (7,4 M€), le résultat courant est en très nette amélioration sur un an à -0,5 M€ contre -1,6 M€ en 2011.

Le résultat net, part du groupe, reste quasiment stable à -1,9 M€ contre -1,8 M€ un an plus tôt du fait de charges exceptionnelles (-0,3 M€) et d'impôts (-1,0 M€ dont -0,7 M€ d'impôts différés) et de l'amortissement linéaire des écarts d'acquisition (normes comptables françaises) pour 0,3 M€.

En milliers d'euros – normes françaises	2011	2012
<b>Données auditées</b>		
Chiffre d'affaires vente d'énergie	20 643,3	27 699,9
Chiffre d'affaires études et divers	6 852,1	1 989,6
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>27 495,5</b>	<b>29 689,5</b>
Production totale	28 952,6	31 287,8
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>5 159,4</b>	<b>6 882,1</b>
Résultat financier	-6 802,5	-7 373,0
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>	<b>-1 643,1</b>	<b>-490,8</b>
Résultat exceptionnel	187,3	-299,7
Impôts	38,8	-1 010,3
Résultats des entreprises mises en équivalence	-235,8	-47,4
Amortissements des écarts d'acquisition	-299,0	-254,6
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>-1 951,8</b>	<b>-2 102,8</b>
Intérêts minoritaires	-167,5	-218,9
<b>Résultat net, part du groupe</b>	<b>-1 784,3</b>	<b>-1 883,9</b>
<b>EBITDA<sup>1</sup></b>	<b>13381,1</b>	<b>18088,6</b>

En 2012, les flux de trésorerie liés aux opérations (+7,3 M€) et les financements nets de remboursements (+28,5 M€) ont permis de couvrir les investissements réalisés sur la période (31,4 M€) et de générer une variation de trésorerie positive de 4,4 M€.

L'endettement financier net à fin décembre 2012 est de 156,9 M€. Aéro watt dispose de 76,8 M€ de fonds propres<sup>2</sup> et quasi fonds propres<sup>3</sup> au 31 décembre 2012.

<sup>1</sup> Résultat d'exploitation + dotations aux amortissements et provisions – retraitements subventions et aides fiscales + résultat exceptionnel

<sup>2</sup> Capitaux propres + intérêts minoritaires + autres fonds propres

<sup>3</sup> Aides fiscales et subventions définitivement acquises

# COMMUNIQUE DE PRESSE



## Rapprochement en cours avec JMB Energie

Le 27 septembre 2012, JMB Energie a pris le contrôle d'Aérowatt et détenait à cette date 60,09% du capital. JMB Energie a ensuite déposé un projet d'Offre Publique d'Achat Simplifiée (OPAS) visant les actions de la société Aérowatt non encore détenues par elle, libellée au prix de 18 euros par action. L'Autorité des marchés financiers (AMF) a, en application de la décision de conformité de l'offre publique du 20 mars 2013, apposé le visa n° 13-079 en date du 20 mars 2013 sur la note d'information et le visa n°13-080 sur la note en réponse.

L'OPAS est donc ouverte depuis le 22 mars et clôturera le 12 avril au soir. A ce jour, à la connaissance de la Société, JMB Energie détient 95,23% du capital et des droits de vote d'Aérowatt<sup>4</sup>.

JMB Energie a l'intention de mettre en œuvre un retrait obligatoire sur les actions non présentées à l'OPAS, à l'issue de celle-ci.

Par ailleurs, JMB Energie envisage de réaliser une fusion-absorption d'Aérowatt après l'OPAS.

*Les comptes consolidés ont été audités par les commissaires aux comptes et leurs rapports de certification seront émis après finalisation des procédures requises pour la publication du rapport financier annuel.*

## A propos d'Aérowatt

Code ISIN FR0010396119 – Mnémo : ALWAT

Producteur indépendant d'électricité à partir d'énergies renouvelables en France, Aérowatt intervient dans toutes les étapes de développement de centrales éoliennes et solaires, depuis l'identification des sites jusqu'à la vente d'électricité.

Au 31 décembre 2012, Aérowatt exploite 28 centrales éoliennes représentant 121 MW (86 MW détenus en propre) et 35 sites solaires équivalant à près de 21 MWc (10 MWc en propre).

Aérowatt a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires consolidé de 29,7 M€ dont 27,7 M€ provenant de la vente d'énergie verte.

*Prochain rendez-vous : clôture de l'offre publique d'achat simplifiée le 12 avril 2013*

## Aérowatt

## ACTUS finance & communication

Jérôme Billerey  
[aerowatt@aerowatt.fr](mailto:aerowatt@aerowatt.fr)  
02 38 88 64 64

Relations Presse : Anne-Catherine Bonjour  
[acbonjour@actus.fr](mailto:acbonjour@actus.fr)  
Relations Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib  
[jfl@actus.fr](mailto:jfl@actus.fr)  
01 53 67 36 36

<sup>4</sup>Il est précisé qu'au sein de cette participation, 27 629 actions, soit 1,39% du capital et des droits de vote de la société, sont assimilées car elles font en effet l'objet de promesses de vente irrévocables signées par les salariés au profit de JMB Energie